

# DELIBERATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D216-7

Séance du 14 décembre 2010 - Convocation du 8 décembre 2010  
Compte rendu affiché le 22 décembre 2010

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

**Présents :**

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, M. FODDIS, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS.

**Absents représentés**

Mme LEBAHAR par Mme CHIGNARD, Mme GOYON par Mme GLATARD, M. RACHAS par M. CLARET, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD, Mme CORSET par Mme BARTHOD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	28
Exprimés	28

**Objet : Tarifs 2011 : Droits de voirie**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les tarifs concernant les droits de voirie sont modifiés comme suit :

DROITS DE VOIRIE		2010	Minimum	2011	Minimum
TERRASSES	Le M <sup>2</sup>	<b>10,36</b>		<b>10,55</b>	
TENTES	Le M.L.	<b>3,97</b>		<b>4,00</b>	
ETALAGES TROTTOIRS	Le M.L.	<b>7,37</b>	<b>9,81</b>	<b>7,50</b>	<b>10,00</b>
TABLES DE CAFE	L'UNITE	<b>9,47</b>		<b>9,60</b>	
ECHAFAUDAGES	Le M.L.	<b>4,19</b>		<b>4,25</b>	
DEPOTS DE MATERIAUX	Le M <sup>2</sup>	<b>7,37</b>		<b>7,50</b>	
<b>EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES</b> (définis suivant les tarifs préfectoraux pour les grands panneaux mis à disposition des annonceurs)					

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- **FIXE comme décrit ci-dessus les tarifs de mise à disposition du domaine public**
- **DIT que cette recette figure à l'article 7338 du budget communal,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Neuville, le 14 décembre 2010  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 29/12/2010
- Publication ou affichage le 29/12/2010
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 29 décembre 2010

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.